



**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET  
DU 11 JUILLET 2025**

*Convocation du 7 juillet 2025 par M. Philippe RITTER, maire*

***Etaient présents :*** Mmes et MM. Liliane CESANO, Roland MEYSSONNIER, Geneviève MONATTE-ALONZI, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

***Etait excusé :*** M. Laurent GARNIER

***Secrétaire de séance :*** Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

*Nombre de conseillers en exercice : 10*

*Nombre de conseillers présents : 9*

*Nombre de conseillers votants : 9*

*Nombre de pouvoirs : 0*

*Suffrages exprimés : 9*

*POUR : 9*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*

**DELIBERATION 2025-23 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Vu le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 2 juin 2025 transmis à l'ensemble des conseillers municipaux en même temps que la convocation à la présente séance ;

Le projet de procès-verbal du précédent conseil municipal est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ne soulève aucune observation au projet de procès-verbal ;
- approuve le procès-verbal de la séance du 2 juin 2025 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré à Monlet, le 11 juillet 2025

la Secrétaire de séance,

Liliane CESANO

le Maire,

Philippe RITTER